







A retenir

OÏDIUM	La phase de sensibilité maximale se poursuit. Maintenez votre vigilance.
MILDIU	Les pluies du 30 mai font augmenter la pression. Surveillez vos parcelles et soyez vigilants à l'approche de nouvelles pluies
BOTRYTIS	Surveillez vos parcelles à l'approche du stade fermeture de grappe.
VERS DE LA GRAPPE	Pensez à remplacer vos capsules. Le démarrage du 2 ^e vol est imminent

MÉTÉO

Prévisions du 31 mai au 5 juin 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 31	Mer 01	Jeu 2	Ven 3	Sam 4	Dim 5
Températures	12 18	8 19	10 19	13 25	13 28	16 28
Tendances	 Pluie en matinée	 Dégradation en soirée	 Faibles pluies le matin			
				Temps chaud et orageux		

STADES PHENOLOGIQUES

	Chard	Sauv	Gr Mg	Pt Mg	Colomb	Ugni b	Merlot	Tannat	Cab S
Gascogne	31	28	28	28	29	25 - 28	28 - 29	-	27 - 28
St Mont - Madiran	-	-	29	29	-	-	-	28	25 27

Rappel des stades :
25 : 80 % floraison
27 : Nouaison

28 : Grains 1-2 mm
29 : Grains de la taille d'un plomb
30 : Grains 3-4 mm

31 : Grains de la taille d'un pois

MILDIOU

• Situation au vignoble

- x **Zone Gascogne** : Le témoin non traité de Salles d'Armagnac (Ugni blanc) montre une évolution importante : 35 % de feuilles attaquées et 5 % de grappes. Le témoin d'Ayzieu ne montre aucune évolution (20 % de feuilles attaquées et rien sur grappes) et les autres témoins sont toujours indemnes de symptômes.

En dehors du réseau, des taches sont fréquemment observées sur les secteurs de Salles d'Armagnac, Bourrouillan et Gondrin. La fréquence de feuilles touchées varie de 1 à 10 %.

La parcelle référence d'Ugni blanc d'Eauze a montré une évolution anormalement importante : 66 % de feuilles (7,5 % d'intensité) et 78 % des grappes attaquées (6,5 % d'intensité). L'ampleur de cette attaque s'explique mal par les niveaux de pluie enregistrées à ce jour sur le secteur. D'autant que les témoins ne montrent pas d'évolution.

- x **Zone St Mont** : La situation sanitaire évolue peu par rapport à la semaine précédente : seules quelques taches apparaissent.
- x **Zone Madiran** : La situation n'évolue pas. Seules quelques nouvelles taches isolées sont observées.

• Données de la modélisation (Potentiel Système - IFV)

Précipitations du 30 mai 2011(en mm) :

Sorbets	Ste Christie	Eauze	Gondrin	Courrensan	Mauléon	Caussens	Montréal	Ramouzens	St Puy	Beaumarchés	Bouzon Gellenave	Corneillan	Lelin Lapujolle	Diusse	Montcaup	St Lanne
8,5	7	11	6	6	1	36	1	25	30	39	30	7,5	6	25,5	22	10

- x **Sur la zone Gascogne** : sur les postes de Mauléon et Montréal où les pluies ont été anecdotiques, le modèle ne détecte aucun épisode contaminant. Sur les postes de Sorbets, Ste Christie, Eauze, Gondrin et Courrensan le modèle ne détecte que des contaminations élites (contaminations de faibles ampleur).

Sur les secteurs de Caussens, Ramouzens et St Puy, où les précipitations sont supérieures à 20 mm, des contaminations de masse sont détectées par le modèle :

- Caussens : 1,2 % d'organes atteints
- Ramouzens : 1,2 % d'organes atteints
- Saint Puy : 6,7 % d'organes atteints

La pression a tendance à augmenter en tout secteur mais reste globalement faible (le niveau de pression était descendu très bas). Saint Puy fait exception car la pression augmente significativement sur ce poste et devient faible.

- x **Sur la zone St Mont** : il a plu entre 6 et 7 mm à Corneillan et Lelin Lapujolle. Ces pluies n'ont engendré que des contaminations élites. La pression reste basse sur ces deux postes. Les précipitations plus importantes enregistrées à Beaumarchés et Bouzon Gellenave ont engendré des contaminations de masse :

- Beaumarchés : 1,8 % d'organes atteints
- Bouzon Gellenave : 5 % d'organes atteints.

Malgré ces précipitations, la pression reste faible à l'exception du poste de Bouzon Gellenave où elle devient moyenne.

- x **Sur la zone de Madiran** : Les pluies n'ont engendré que des contaminations élites sur les 3 postes modélisés. Des contaminations sont possibles sur toutes les zones où les précipitations ont excédé 30 mm. La pression augmente mais reste faible.

Évaluation du risque :

- x **Sur la zone Gascogne :** sur l'ensemble des postes modélisés, la pression reste faible et seules des pluies importantes sont susceptibles d'engendrer des contaminations de masse (30 mm survenant en un seul épisode pluvieux). La situation est légèrement différente à Sorbets où 30 mm cumulés pourraient engendrer des contaminations significatives. A Caussens, 20 mm suffiraient. C'est sur le poste de Saint Puy que la situation évolue le plus puisque des contaminations de masse sont possibles dès 10 mm cumulés.
- x **Sur la zone St Mont :** la pression reste faible à l'exception de Bouzon Gellenave où elle devient moyenne. A Beaumarchés et Lelin Lapujolle un cumul de 25-30 mm ou 30 mm survenant en un seul épisode pluvieux peuvent provoquer des contaminations de masse. A Corneillan, le cumul de pluie nécessaire est de 35 mm pour la même incidence. A Bouzon Gellenave, des contaminations de masse sont possibles dès 15 mm.
- x **Sur la zone de Madiran :** il faudrait 30mm en un seul épisode pluvieux à Diusse et Moncaup pour engendrer des contaminations de masse. A St Lanne, un cumul de 25 mm suffirait.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

x **Zone Gascogne :**

Sur le secteur de Laujuzan, une parcelle de Chardonnay montre une évolution importante des symptômes : 50 à 80% d'attaque sur feuilles (les premiers symptômes avaient été détectés le 9 mai), 1 à 10% des grappes atteintes. Cette parcelle avait été grêlée en 2010. Sur le reste de la commune, d'autres symptômes ont été relevés sur feuilles et grappes mais leur incidence est beaucoup plus limitée.

Sur les secteurs de Vic Fezensac et Mourède, quelques taches sur feuilles isolées ont été observées sur une parcelle sensible de chardonnay (pas d'atteinte sur grappes).

Toujours sur chardonnay, mais dans le secteur de Montréal, quelques symptômes localisés sur grappe ont été détectés.

Au sein du réseau de surveillance, les premiers symptômes ont été détectés sur le témoin de Caussens (5 % de feuilles attaquées, et 0,25 % d'intensité); Le TNT d'Ayzieu poursuit sont évolution avec 20 % de feuilles attaquées.

x **Zone St Mont :** On observe une apparition régulière mais limitée de nouveaux symptômes sur feuilles.

x **Zone Madiran :** On ne note aucune évolution notable de la situation sanitaire.

Évaluation du risque : La période de sensibilité s'étend jusqu'à la fermeture de la grappe. Maintenez votre vigilance en toutes situations.

Durant la période à risque, plusieurs éléments permettent de sécuriser vos stratégies :

- La qualité de la pulvérisation doit être optimale et garantir une couverture satisfaisante de la zone des grappes.
- Les mesures prophylactiques peuvent limiter l'incidence du parasite : favoriser l'aération et l'insolation des grappes par l'ébourgeonnage et l'effeuillage, limiter la hauteur de l'enherbement...



Reconnaissance des symptômes : En cas de doutes, un test de sporulation permet de confirmer l'origine d'une tache observée sur feuilles. Pour cela, cueillez la feuille « tachée » et placez la dans un sac plastique avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (Ex : une nuit à 20 °C), l'apparition d'un feutrage blanc à la face inférieure de la feuille confirme qu'il s'agit d'un symptôme de mildiou. Alors qu'un aspect poussiéreux gris et peu net désigne l'oidium. A la différence du mildiou, le feutrage de l'oidium peut aussi apparaître à la face supérieure de la feuille.

BLACK ROT

• Situation au vignoble

- x **Zone Gascogne** : Un nombre de tache très réduit, dont une parcelle à Condom (1 tache sur un cep).
- x **Zone Madiran** : On ne note aucune évolution significative des symptômes sur les parcelles atteintes. Aucune nouvelle tache ne semble être apparue.

Évaluation du risque : Les conditions sont toujours favorables au black-rot. Un risque de contamination subsiste dès quelques millimètres de pluie. Soyez vigilants sur les parcelles à risque et notamment sur celles exprimant déjà des symptômes foliaires.

BOTRYTIS

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations exposées à un risque moyen à fort : cépages sensibles, présence régulière de symptômes de botrytis.

La Note Nationale Botrytis 2011 est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : www.vignevin-sudouest.com

Prophylaxie : Elle doit s'appliquer quel que soit le risque parcellaire et vise à :

- limiter la vigueur de la vigne : gestion des apports azotés, enherbement, ...
- aérer les grappes : ébourgeonnage, éclaircissage ou effeuillage pour limiter les entassements de végétation
- limiter les blessures des baies consécutives à des dégâts d'oïdium et de vers de grappe.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Globalement, aucun signe de démarrage de vol de G2 d'eudémis n'a encore été noté sur les pièges du réseau de surveillance.

• Données de la modélisation (Modèle Eudémis LOB version 2.0 - SRAL)

Les données de la modélisation confirment les tendances annoncées la semaine dernière.

Le 2e vol devrait démarrer vers le 2 juin. Et les premières pontes de G2 sont prévues dans les jours suivants : entre le 5 et le 7 juin.

Évaluation du risque : La période de risque de la première génération est terminée. La surveillance de la G2 doit être guidée par l'évaluation de la pression en fin de G1 (comptage des glomérules) et par l'intensification des captures dans les pièges du réseau.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Des larves sont toujours observées en tous secteurs. On observe au maximum 33 larves pour 100 feuilles dans les parcelles du réseau (hors réseau, la fréquence maximale est de 70 larves pour 10 feuilles sur une parcelle du secteur de Montréal). La pression reste à ce jour globalement faible.

Évaluation du risque : Le seuil de nuisibilité n'est que rarement atteint en première génération. Et la présence des insectes est souvent sans incidence significative. La surveillance doit se porter sur les populations de la deuxième génération qui seront observables dans le courant du mois de juin.

Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

THRIPS

On observe une recrudescence de symptômes foliaires de thrips sur plusieurs secteurs, notamment sur Sauvignon et Gros Manseng et jeunes plantations. Ces cas là ne s'observent que dans des secteurs où la croissance végétative de la vigne est ralentie.

Évaluation du risque : Le ralentissement de la croissance végétative par le déficit hydrique semble avoir favorisé l'extériorisation des symptômes. Ne relâchez pas votre surveillance.

Seuil de nuisibilité : 60 % de feuilles occupées par une forme mobile

MELIGÈTHE

• Situation au vignoble

La présence de méligèthes se confirme dans la quasi-totalité des vignobles de Midi-Pyrénées. Ces coléoptères sont parfois présents en nombre très importants au niveau des inflorescences.

Évaluation du risque : Les méligèthes sont sans danger pour la vigne. Ces insectes sont présents momentanément sur les inflorescences pour ce nourrir du pollen des fleurs.



Méligèthe sur fleur Source : IFV Sud Ouest

FLAVESCENCE DORÉE

Le message réglementaire Flavescence dorée 2011 ainsi que la liste des communes sont consultables sur le site de la DRAAF Midi-Pyrénées :

http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Mess_reglem_flav_doree-2011-3_cle8f4514.pdf

L'arrêté préfectoral 2011 est consultable sur le site de la Chambre d'Agriculture du Gers :

www.gers-chambagri.com Rubriques : [Nos Actions / Conseils](#) > [Viticulture](#) > [Techniques](#)

Le prochain BSV Vigne Gascogne-St Mont-Madiran paraîtra le mardi 7 juin.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et est élaboré sur la base des observations réalisées par Agralia, la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Silos Vicois, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. La protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.